



AUVERGNE élagage

Monsieur le Maire
MAIRIE
18 La Grattade
23 500 CROZE



**Objet : travaux d'élagage et d'abattage
pour ENEDIS**

Monsieur le Maire,

Nous avons l'honneur de vous faire savoir que, conformément aux articles 12 et 15 de la loi du 16 juin 1906, modifiée par le décret-loi du 22 novembre 1938, et à l'article 26 du chapitre 3 de l'arrêt interministériel du 17 novembre 2001 fixant les dispositions techniques auxquelles doivent satisfaire **les distributions d'énergie électrique, des travaux d'élagage et abattage vont être entrepris sur les lignes BASSE TENSION du territoire de votre commune**, afin d'assurer la sécurité des personnes et des ouvrages électriques.

Notre entreprise a été chargée de ces travaux par **ENEDIS**, en l'occurrence par **l'AGENCE d'exploitation de GUERET**.

Afin de vous permettre d'en informer les intéressés, nous vous adressons ci-joint une affiche destinée à être apposée au lieu d'affichage habituel de la commune.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués.

**Pour la SAS,
Jean Christophe SAUVIAT, gérant**